

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 28
Date de la convocation : mardi 21 juin 2016

N° 16.06.27.13

L'an deux mille seize et le vingt-sept du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur le Maire.

PRÉSENTS : M. SAVY, M. BOUSQUEL, M. LARGUIER, Mme MICHEL, M. BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, M. PINETON DE CHAMBRUN, Mme VIGNERON, M. GREPINET, Mme MOULAOUI, M. CASTELL, Mme CAMBON, Mme PRIE, Mme MERLET, M. LOPEZ, M. TUAL, Mme MACHERY, Mme PLAYS, M. MUNOZ, M. SELKE, M. BOUISSEREN, M. GOEPFERT.

PROCURATIONS :

- Mme PASDELOU en faveur de Mme MERLET
- M. ROQUES en faveur de M. BOUSQUEL
- M. GRAVIER en faveur de M. BRAEMER
- M. ROESCH en faveur de Mme THALY-BARDOL
- Mme JULLIEN en faveur de M. GREPINET
- Mme GAUZY CHABLE en faveur de Mme PLAYS

ABSENT : M. ALLOUCHE (décédé)

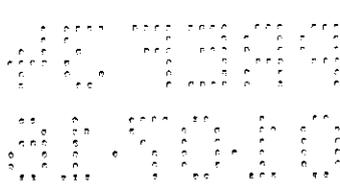
GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur Jacques BOUSQUEL

Monsieur Jacques BOUSQUEL, adjoint délégué aux Affaires Générales, à la Sécurité et aux Ressources Humaines, rapporteur, expose aux membres de l'assemblée que le **tableau des effectifs**, annexé au budget primitif et compte administratif, constitue la **liste par filière, catégorie, cadre d'emplois et grade**, des emplois titulaires ou non, supposés ouverts budgétairement et pourvus ou non, distingués selon s'ils sont à temps complet ou temps non complet.

La nécessité d'un pilotage actif et réaliste des emplois de la collectivité obéit à une double logique, réglementaire et prévisionnelle.



Sur le plan du droit, les fondements de cette obligation s'appuient notamment sur l'article R. 2313-3 l'alinéa 9 du Code général des collectivités territoriales qui exige qu'un « état du personnel » soit annexé au budget et au compte administratif de la commune.

L'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, attribuée à l'assemblée délibérante la compétence exclusive relative à la création des emplois, à la fixation des modalités de création (grade correspondant ou modalités particulières soit fonction, recrutement, rémunération...) et pose comme incontournable le principe de réalisme financier.

Eu égard à la liste des agents inscrits au **tableau d'avancement de grade** au titre de **l'année 2016**, à savoir 18 agents qui seront promus en cas d'avis favorable de la commission administrative paritaire, aux **démarches de recrutement** en cours, ou à l'opportunité **d'accompagner la réussite aux concours d'agents donnant satisfaction dans l'exercice de leurs missions**, il est proposé d'ouvrir au tableau des effectifs les postes suivants :

- ✓ 2 postes d'infirmières en soins généraux hors classe.
- ✓ 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.
- ✓ 2 postes d'éducateur principal de jeunes enfants.
- ✓ 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.
- ✓ 3 postes de brigadier-chef principal (dont 2 postes correspondants au recrutement en cours).
- ✓ 3 postes d'auxiliaires de puériculture principale de 2^{ème} classe.
- ✓ 3 postes d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.
- ✓ 1 poste d'agent de maîtrise principal.
- ✓ 1 poste adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Il est proposé également d'ouvrir :

- ✓ 1 poste de chef de police (recrutement en cours)
- ✓ 1 poste de rédacteur territorial (nomination suite à réussite à concours)

Il est précisé à ce stade , que dans le cadre de recrutements en cours, concernant notamment le responsable du centre technique municipal (CTM) et le coordonnateur des temps périscolaires et extrascolaires, si la catégorie recherchée est identifiée, en revanche, il n'est pas permis d'anticiper le grade exact du candidat qui sera retenu.

Dans ces conditions et afin de ne pas retarder la démarche en cours (le prochain conseil municipal devant se tenir courant octobre 2016), il est proposé d'ouvrir aujourd'hui un large « spectre » de postes, qui seront refermés une fois les deux candidats recrutés.

Dans cette perspective, il est proposé d'ouvrir :

- **Pour le poste de responsable des services techniques :**
 - ✓ 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe.
 - ✓ 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe.

TABLEAU DE L' EFFECTIF DES EMPLOIS DU PERSONNEL COMMUNAL PROJETE AU 27 JUIN 2016

FILIERES	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADES	Situation au 17/03/2016	POSTES			Creation de postes	Suppression de postes	Situation projetée	
					Temps complets (35h)	Temps non complets					
						Nombre de postes pourvus	Nombre de postes pourvus				Nombre d'heures / semaine
ADMINISTRATIVE	A	Administrateur	Administrateur Hors classe								
			Administrateur								
		Attaché	Directeur								
			Attaché principal	1	1						
	Secrétaire de Mairie	Attaché	5	5							
		Secrétaire de Mairie									
	B	Redacteur	Redacteur principal de 1ere classe	1	1			1		1	
			Redacteur principal de 2eme classe					1		1	
			Redacteur	2	2			2		4	
	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ere classe					1		1	
Adjoint administratif principal de 2eme classe			2	2			2		4		
Adjoint administratif de 1ere classe			12	8							
Adjoint administratif de 2eme classe			15	13							
TOTAL AGENTS FILIERE ADMINISTRATIVE				38	32			7	0	11	
TECHNIQUE	A	Ingenieur	Ingenieur en Chef de classe exceptionnelle								
			Ingenieur en Chef de classe normale								
			Ingenieur Principal	3	2						
			Ingenieur								
	B	Technicien	Technicien principal de 1ere classe					1		1	
			Technicien principal de 2eme classe	1	1			1		2	
			Technicien	1	0						
	C	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise principal	2	1			1		3	
			Agent de Maîtrise	3	2						
	C	Adjoint Technique	Adjoint technique principal de 1ere classe	5	3			1		6	
			Adjoint technique principal de 2eme classe	4	2						
			Adjoint technique de 1ere classe	7	2						
			Adjoint technique de 2eme classe	42	34						
	C	Adjoint Technique des établissements d'enseignements	Adjoint technique principal de 1ere classe								
Adjoint technique principal de 2eme classe											
Adjoint technique de 1ere classe											
Adjoint technique de 2eme classe											
TOTAL AGENTS FILIERE TECHNIQUE				69	47	0	20h	4	0	12	
POLICE	A	Directeur de Police Municipale	Directeur de Police Municipale								
	B	Chef de service de police municipale	Chef de service de PM principal de 1ere classe	1	1						
			Chef de service de PM principal de 2eme classe	1	0						
			Chef de service de PM	1	0						
	C	Agent de police municipale	<i>Chef de PM</i>					1		1	
			Brigadier chef principal	1	0			3		4	
			Brigadier	4	4						
			Gardien	6	1						
C	Garde champêtre	Garde champêtre chef principal									
		Garde champêtre chef									
		Garde champêtre principal									
TOTAL AGENTS FILIERE POLICE				14	6			4	0	5	
SECTEUR PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUES											
A	Conservateur du Patrimoine	Conservateur du Patrimoine en chef									
		Conservateur du Patrimoine de 1ere classe									
		Conservateur du Patrimoine de 2eme classe									
	Conservateur de bibliothèques	Conservateur des bibliothèques en chef									
		Conservateur des bibliothèques de 1ere classe									
		Conservateur des bibliothèques de 2eme classe									
Attaché de conserv. du patrimoine	Attaché de conservation du patrimoine										
Bibliothécaire	Bibliothécaire										

CULTURELLE	B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 1ère classe								
			Assistant de conservation principal de 2ème classe	1	1						
			Assistant de conservation								
	C	Adjoint du Patrimoine	Adjoint du Patrimoine principal de 1ère classe								
			Adjoint du Patrimoine principal de 2ème classe	1	1						
			Adjoint du Patrimoine de 1ère classe	2	2						
			Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	1	1						
	SECTEUR ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE										
	A	Directeur d'établissement d'enseignement artistique	Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère cat.								
			Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème cat.								
Professeur d'établissement artistique		Professeur d'établissement artistique hors classe									
		Professeur d'établissement artistique classe normale									
B	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	3	3							
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	1	1							
		Assistant d'enseignement artistique									
TOTAL AGENTS FILIERE CULTURELLE				9	9			0	0	0	
SPORTIVE	A	Conseiller des APS	Conseiller des APS de 1ère classe								
			Conseiller des APS de 2ème classe								
			Conseiller des APS								
	B	Educateur des APS	Educateur des APS principal de 1ère classe	2	2			1		3	
			Educateur des APS principal de 2ème classe					1		1	
			Educateur des APS	2	2			1		3	
	C	Opérateur des APS	Opérateur des APS principal								
Opérateur des APS qualifié											
		Aide Opérateur des APS									
TOTAL AGENTS FILIERE SPORTIVE				4	4			0	0	7	
ANIMATION	B	Animateur	Animateur principal de 1ère classe					1		1	
			Animateur principal de 2ème classe					1		1	
			Animateur	1	1			1		2	
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe								
			Adjoint d'animation principal de 2ème classe								
			Adjoint d'animation de 1ère classe	2	2						
		Adjoint d'animation de 2ème classe	5	5							
TOTAL AGENTS FILIERE ANIMATION				8	8			0	0	4	
SANITAIRE ET SOCIALE	SECTEUR MEDICO-SOCIAL										
	A	Médecin	Médecin Hors Classe								
			Médecin 1ère classe								
			Médecin 2ème classe								
		Sage femme	Sage femme de classe exceptionnelle								
			Sage femme de classe supérieure								
			Sage femme de classe normale								
		Cadre de santé	Cadre de santé	1	1						
		Puericultrice cadre de santé	Puericultrice Cadre supérieur de Santé								
			Puericultrice Cadre de Santé								
		Psychologue	Psychologue hors classe								
	Psychologue de classe normale										
	Puericultrice	Puericultrice de classe supérieure									
		Puericultrice de classe normale	1	1							
	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux hors classe							2		2
		Infirmier en soins généraux de classe supérieure	2	2							
		Infirmier de classe normale									
	B	Infirmier	Infirmier de classe supérieure								
			Infirmier de classe normale								
		Reéducateur	Reéducateur de classe supérieure								
			Reéducateur de classe normale								
	C	Auxiliaire de Puériculture	Auxiliaire de Puériculture principal de 1ère classe								
			Auxiliaire de Puériculture principal de 2ème classe	1	1						
Auxiliaire de soins		Auxiliaire de Puériculture de 1ère classe	6	5			3		9		
		Auxiliaire de soins principal de 1ère classe									
		Auxiliaire de soins principal de 2ème classe									
		Auxiliaire de soins de 1ère classe	1	1							
SECTEUR SOCIAL											
A	Conseiller Socio-Educatif	Conseiller Socio-Educatif									
B	Moniteur Educateur	Moniteur Educateur									
		Educateur chef de jeunes enfants									
	Educateur de jeunes enfants	Educateur principal de jeunes enfants	1	1			2		3		

C	Assistant socio-educatif	Educateur de jeunes enfants	4	4					
		Assistant socio-educatif principal							
	Agent spécialisée des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles							
		Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1	1			3		4
		Agent spécialisée de 1ère classe des écoles maternelles	8	4					
	Agent social	Agent social principal de 1ère classe							
		Agent social principal de 2ème classe							
		Agent social de 1ère classe							
		Agent social de 2ème classe							
	TOTAL AGENTS FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE			26	21			0	0
TOTAL AGENTS TITULAIRES COLLECTIVITE			153	127	1		31	0	57
NON TITULAIRES			Situation au 09/07/2015	POSTES			Creation de postes	Suppression de postes	Situation projetée
				Temps complets (35h)	Temps non complets				
			Nombre de postes pourvus	Nombre de postes pourvus	Nombre d'heures / semaine				
Intervenant couture			1	1	4h				
CAE			12	2	20h	8 postes dont: 5 à 20h 2 à 30,5h 1 à 28h		20	
Emplois avenir			8	6				8	
Animateur			5	5					
Animateur			1	1	14,25h		1	0	
Animateur			9	9	6,5h		9	0	
Animateur			1	1	20,75h		1	0	
Animateur			5	5	17,75h		5	0	
Animateur			2	2	30h		2	0	
Animateur			2	2	6,75h		2	0	
Animateur			1	1	14,75h		1	0	
Animateur			1	1	26h		1	0	
Animateur			2	2	7,75h		2	0	
Animateur			1	1	9h	3		4	
Animateur			1	1	18h	2		3	
Animateur			1	1	10,5h		1	0	
Animateur			1	1	28,25h		1	0	
Animateur			1	1	15h				
Animateur			1	1	16h	2		3	
Animateur			1	1	12h		1	0	
Animateur			1	1	17,50h		1	0	
Animateur			1	1	21,75h		1	0	
Animateur			1	1	14h	1		2	
Animateur					23,5h	1		1	
Animateur					28h	4		4	
Animateur					7h	5		5	
Animateur					20h	1		1	
Animateur					24h	2		2	
Animateur					25,75h	1		1	
Animateur					19h	1		1	
Animateur					27h	2		2	
Animateur					17h	1		1	
Professeur de musique			2	2	2,5h			2	
Professeur de musique			1	1	3 h			1	
Professeur de musique			1	1	6,5 h			1	
Professeur de musique			1	1	2,75h			1	
Professeur de musique			1	1	14,5h			1	
Professeur de musique			1	1	5,5h			1	
Agent polyvalent petite enfance creche			2	2				2	
Intervenant club du 3ème âge			1	1	16h			1	

2019
2020

Chargé de mission finances	1	0					1
Agent polyvalent école	1	1					1
Agent d'entretien	1		1	4h			1
Adjoint administratif	1	1					1
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS COLLECTIVITE	74	21	46		34	29	72